

« Les lois de bioéthique... »

le jeudi 25 octobre 2012 de 19:30 à 22:00

URPS ML PACA,
37-39 Bd Vincent Delpuech,
13006 Marseille

Renseignements et inscription

Inscription gratuite mais obligatoire secrétariat : 04 96 20 60 80

Conférence organisée par le groupe « Humanisme et Médecine », jeudi 25 octobre 2012, 20h30 à l'URPS ML PACA

Mr Jean-Sébastien VIALATTE,

biologiste, député maire, Vice président de l'OPECST (Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques)

Les lois de bioéthique, des droits et des devoirs des médecins et des patients. Le développement des technologies médicales associé au renforcement législatif concernant les droits des patients, donne à ceux-ci un sentiment accru de leurs droits. A l'opposé, les médecins se sentent de plus en plus mal à l'aise entre les désirs - les droits de leurs malades et leurs devoirs qui ne cessent d'augmenter.

Le législateur des lois de bioéthique tient-il compte de ces oppositions ? A t-il prévu les devoirs des patients ?

[Plus d'informations sur le site](#)